

**PROCÈS-VERBAL**  
**Municipalité du Canton de Stratford**

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le 2<sup>e</sup> jour de mai 2011 à 19 heures, au Centre Communautaire, 165, Avenue Centrale Nord, Stratford (Québec), G0Y 1P0 à laquelle sont présents :

Monsieur Daniel Couture, conseiller	siège # 1
Monsieur Émile Marquis, conseiller	siège # 2
Monsieur Yvon Lacasse, conseiller	siège # 3
Monsieur André Gamache, conseiller	siège # 4
Madame Maryse Lessard, conseillère	siège # 5
Monsieur J. Denis Picard, conseiller	siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, Jacques Fontaine

Madame Manon Goulet, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente agissant à titre de secrétaire.

**ORDRE DU JOUR**

**1- Items statutaires**

1.1- Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2- Adoption du procès-verbal	Décision
• Session ordinaire du 4 avril 2011	
1.3- Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.4- Adoption des comptes à payer	Décision
1.5- Dépôt de la situation financière en date du 30 avril 2011	Information
1.6- Rapports des comités	Information

**2- Administration**

2.1- ClicSÉQR (2)	Décisions
2.2- Autorisation de dépenses des élus-es	Décision
2.3- Formation - Éthique et déontologie	Décision
2.4- Formation (logiciel Sygem) Sofie Maheux	Décision
2.5- Factures Procureur	Décision

**3- Aqueduc et Égout**

3.1- SNC – Lavalin	Décision
3.2- Enviroconsult	Décision
3.3- Demande autorisation à la CPTAQ	Décision
3.4- Mandat Arpentage – Secteur 1	Décision
3.5- Achat d'un détecteur de voile des boues	Décision

**4- Sécurité publique**

4.1- Demande des pompiers; vêtements avec logo	Décision
--	----------

## **5- Voirie**

- |      |                               |             |
|------|-------------------------------|-------------|
| 5.1- | Fauchage des bords de chemins | Décision    |
| 5.2- | Chemin Aylmer – Asphalte      | Information |
| 5.3- | Arpentage Rang Belle-Vue      | Décision    |

## **6- Urbanisme et environnement**

- |      |  |             |
|------|--|-------------|
| 6.1- | Dépôt du rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme | Information |
| 6.2- | Nomination des membres du CCU                      | Décision    |
| 6.3- | Demande de Gestion B.Y.D.                          | Décision    |

## **7- Loisirs et culture**

- |      |                       |          |
|------|-----------------------|----------|
| 7.1- | Conseil Sport Loisirs | Décision |
| 7.2  | Demande de L'Âge d'Or | Décision |

## **8- Affaires diverses**

- |      |                                       |          |
|------|---------------------------------------|----------|
| 8.1- | Comité Dév. Économique (2 rencontres) | Décision |
| 8.2- | Sondage Organisation                  | Décision |
| 8.3- | Tourisme Cantons de l'Est             | Décision |
| 8.4- | Aménagement – Arc en Fleurs           | Décision |
| 8.5- | Appui à la municipalité d'Amqui       | Décision |
| 8.6- | Centre Sportif – Lac Mégantic         | Décision |

## **9- Liste de la correspondance et invitations**

## **10- Période inter-actions**

## **11- Certificat de disponibilité**

## **12- Levée de la session régulière**

## **1- Items statutaires**

### **1.1- Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Yvon Lacasse  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté tout en y laissant les affaires diverses ouvertes.

1.2- Adoption du procès-verbal - Session ordinaire du 4 avril 2011

Il est proposé par J. Denis Picard  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 4 avril 2011 tel que présenté.

2011-05-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.3- Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du conseil.

1.4- Adoption des comptes à payer

**MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STRATFORD**  
**Liste des comptes à payer en date du 2 mai 2011**

4	MUNIC. DE STRATFORD - PETITE CAISSE	165,52
6	MAGASIN GÉNÉRAL DE STRATFORD	27,78
8	DANY ST-ONGE	311,18
9	BILO-FORGE INC.	317,36
10	EXCAVATION GAGNON & FRERES INC.	1 173,18
17	M.R.C. DU GRANIT	53 523,72
19	BIOLAB-DIVISION THETFORD	173,06
21	J.N. DENIS INC.	907,81
29	VILLE DE DISRAELI	182,64
31	DESJARDINS SECURITÉ FINANCIERE	1 840,38
34	MEGABURO	1 323,51
36	REAL HUOT INC.	503,14
41	AREOFEU LTEE	6 636,13
52	FONDS DE L'INFORMATION FONCIÈRE	24,00
55	BENOIT BOISVERT	62,10
61	CMP MAYER INC.	80,32
87	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	4 235,05
88	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	8 172,46
120	CARRA	501,83
124	RICHARD PROTEAU	100,00
144	POSTES Canada	672,16
251	DISTRIBUTION PRAXAIR	78,32
258	JOCELYN ROY ELECTRIQUE 2010 INC.	651,20
321	FEDERATION QUEB. DES MUNICIPALITES	11,14
389	LES SERVICES HYDRAULIQUES	488,97
467	SUMACOM	18,23
479	PETROLES FRONTENAC INC	3 808,23
530	SYNDICAT DES EMPLOYES-ES MUNICIPAUX	255,98
572	FONDACTION	1 386,88
584	BATIRENTE	693,44
654	NAPA DISRAELI (0609)	104,95
665	DENIS HEBERT	25,01
691	SINTO INC	135,57
717	ADELARD LEHOUX & FILS LTEE	270,81
762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC	407,40
769	ALARMS MULTI-SÉCURITÉ MBTM INC	1 281,66
830	LA CROIX- ROUGE	154,84
840	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	93,48
864	CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ INC	723,88
934	CONSTRUCTO SEAO	34,20
954	GUILLAUME PICARD	38,64
1030	EQUIPEMENTS SIGMA INC.	440,44
1049	SOCIETE FINANCIERE GRENCO INC	248,93

1052	LE PRO DU CB inc.	51,27
1066	ALSCO CORP.	159,40
1077	BATTERIES EXPERT DISRAELI	170,27
1081	SOC. DÉV. DURABLE DARTHABASKA INC	7 011,93
1102	GARAGE S. LUCAS	57,19
1122	JACQUES FONTAINE	77,36
1155	RICHARD LAFLAMME	136,66
1159	ALAIN CAMPEAU	253,75
1161	ECCE TERRA ARPENTEURS-GÉOMÈTRES	626,59
1164	MRC LA NOUVELLE-BEAUCE	2 540,05
1165	ENVIRO-ACCES	13 101,38
1166	ROBERT CHAMPOUX	30,36
1167	JASMIN PROTEAU	30,36
1168	LUC GAUTHIER	30,36
1169	JEAN-PIERRE BILODEAU	91,08
	<b>Total</b>	<b>116 653,54</b>

Le conseiller Daniel Couture précise que la facture du fournisseur # 1164 correspond au coût de la formation des 6 pompiers à l'essai.

Monsieur le maire Jacques Fontaine précise que le montant versé au fournisseur # 1165, soit Enviro Accès, comprend les taxes. La municipalité reçoit une subvention sensiblement équivalente pour le programme « Climat Municipalité ».

Il est proposé par Daniel Couture  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale.

2011-05-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 1.5- Dépôt de la situation financière en date du 30 avril 2011

La directrice générale/secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du conseil la situation financière en date du 30 avril 2011.

#### 1.6- Rapports des comités

##### **Aqueduc – Daniel Couture**

Le conseiller est très optimiste quant au coût prévu du projet ainsi que la date du début des travaux; soit à l'automne.

##### **Relation de travail – André Gamache**

Tout va bien, pas de grief en cours cette année. Les griefs précédents ont été réglés en début de mandat du conseil.

##### **Domaine Aylmer – Émile Marquis**

Refus de modification de l'affectation par la MAMROT. Cependant, la MRC travaille dans le dossier avec le préfet et la députée Madame Gonthier.

### **Développement économique – Daniel Couture**

- Réunions fréquentes avec l'agente de développement de la MRC, Madame Annie Charron.
- Travail sur le tableau de bord par un comité composé de citoyens de Stratford.
- Envoi d'un sondage à tous les propriétaires de Stratford avec enveloppe retour affranchie. La compilation sera effectuée par la MRC. Nous aurons alors un portrait des actions à prendre en terme de développement économique : un montant approximatif de 43 000 \$, venant de la MRC, nous est réservé pour des projets à être réalisés dans la municipalité d'ici 2014.
- Le Comité Organisation est très impliqué dans cette démarche.

### **Voirie et équipements – Yvon Lacasse**

Discuté au point 5.2

### **Information et communications – André Gamache**

- Stratford-Info prévu pour la mi-juin
- Le journal Le Cantonnier a reçu:
  - 1) 4 prix de l'Association des journaux communautaires du Québec.
  - 2) 2<sup>e</sup> meilleur journal communautaire au Québec.
  - 3) Monsieur Jean-Denis Grimard, rédacteur en chef, a gagné le 2<sup>e</sup> prix des bénévoles au Québec.
  - 4) 2 articles ont été primés.

### **Finances et budget – Daniel Couture**

Rencontre avec le comptable le 17 mai 2011 en séance extraordinaire pour le dépôt des états financiers.

### **Urbanisme – Émile Marquis**

Une rencontre du CCU a eu lieu, comportant certaines demandes de dérogations

### **Environnement**

#### **Bâtiments – Yvon Lacasse**

Demande du comité de la bibliothèque pour l'ajout d'une lumière à l'entrée de la bibliothèque ainsi que l'achat d'un distributeur d'eau.

#### **Bibliothèque – André Gamache**

Une rencontre est prévue le 11 mai. Les discussions se poursuivent sur le choix du nouvel emplacement de la bibliothèque.

## **Transports**

## **Loisirs et culture**

### **Sécurité publique – Jacques Fontaine**

Une rencontre est prévue le 5 mai avec notre parrain de la Sureté du Québec soit Monsieur Martin Paquette, pour discuter de la problématique :

- 1) Limite de vitesse entre Disraeli et le quai de Stratford surtout en début d'été;
- 2) Patrouilles sur le lac Aylmer.

## **Internet Haute Vitesse**

### **2- Administration**

#### **2.1- ClicSÉQUR (2)**

Le gouvernement du Québec exige une résolution du Conseil précisant le représentant de la municipalité. Cette personne sera autorisée à effectuer toutes les transactions relativement au bon déroulement des activités municipales.

Il est proposé par Daniel Couture  
Et résolu;

Que Manon Goulet, directrice générale, soit autorisée à signer, au nom de la Municipalité du Canton de Stratford, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.

2011-05-04

Que le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer à la représentante les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQUR.

2011-05-05

La soussignée, étant l'administratrice unique de la Municipalité du Canton de Stratford, signe et approuve les résolutions mentionnées ci-dessus. Un exemplaire de ces résolutions est conservé au registre des procès-verbaux de la municipalité et en fait partie intégrante.

Ces résolutions entrent en vigueur le 3 mai 2011.  
Signées à Stratford, ce 2 mai 2011

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **2.2- Autorisation de dépenses des élus-es**

Attendu qu'il serait impraticable de réunir le conseil à chaque fois qu'un conseiller doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

Attendu que la Loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à préautoriser les dépenses des élus suivants : Daniel Couture, André Gamache, Jacques Fontaine, Émile Marquis, J. Denis Picard et Yvon Lacasse.

Il est proposé par Émile Marquis  
Et résolu;

Que le conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces conseillers auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2011-05-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Monsieur le maire précise que dans les trois derniers mois, il n'y a eu qu'une demande de remboursement de la part d'un élu au montant de 77.00\$.

### 2.3- Formation - Éthique et déontologie

Il est proposé par Daniel Couture  
Et résolu;

Que les membres du conseil soient autorisés à assister à la formation obligatoire « Éthique et déontologie ». Le coût de la formation est de 650 \$ taxes incluses ainsi que le remboursement des frais de déplacement (les montants ont été déterminées dans un règlement précédent).

2011-05-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 2.4- Formation (logiciel Sygem) Sofie Maheux

Il est proposé par Daniel Couture  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford défraie le coût de 74.05 \$ ainsi que le déplacement de Madame Sofie Maheux dans le cadre d'une formation sur notre logiciel comptable soit Sygem.

2011-05-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 2.5- Factures Procureur

Il est proposé par Émile Marquis  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford acquitte les factures de Monty Coulombe au montant de 130.16 \$ et de 1 235.38 \$, factures d'honoraires en rapport avec plusieurs dossiers.

2011-05-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 3- Aqueduc et Égout

### 3.1- SNC – Lavalin

Dans le projet de mise aux normes de l'eau potable, la municipalité doit donner les mandats suivants :

Il est proposé par Daniel Couture  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford confie à SNC – Lavalin, dans le cadre du projet de la mise aux normes des systèmes d’approvisionnement et de traitement de l’eau potable, le mandat de la préparation des plans et devis de mécanique de procédé et de contrôle pour ses deux installations de traitement d’eau potable à construire dans le cadre de ce projet et tel que plus spécifiquement décrit dans l’offre de services professionnels déposée le 19 avril 2011; Le tout pour la somme forfaitaire de 20 860 \$ plus taxes pour les honoraires professionnels et les dépenses.

2011-05-10

Adoptée à l’unanimité des conseillers(ères)

### 3.2- Enviroconsult

Il est proposé par Daniel Couture  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford confie à Enviroconsult, dans le cadre du projet de la mise aux normes des systèmes d’approvisionnement et de traitement de l’eau potable, le mandat de la préparation des plans et devis des éléments de mécanique/électricité comprenant l’électricité, la plomberie, la ventilation et le chauffage pour ses deux installations de traitement d’eau potable à construire dans le cadre de ce projet et tel que plus spécifiquement décrit dans l’offre de services professionnels déposée le 21 avril 2011, le tout pour la somme forfaitaire de 9 340 \$ plus taxes pour les honoraires professionnels et les dépenses.

2011-05-11

Adoptée à l’unanimité des conseillers(ères)

### 3.3- Demande autorisation à la CPTAQ

Suite à certains développements concernant les chemins d’accès de Madame Roy Travers et de Monsieur Martin Couture;

Le conseiller Daniel Couture précise qu’il serait avantageux de mettre à jour et d’améliorer le chemin actuel, propriété de Monsieur Martin Couture et de Madame Nancy Lavoie.

Il est proposé par Daniel Couture  
Et résolu;

D’abroger la résolution no 2011-02-14 et de procéder à la

#### **DEMANDE D’AUTORISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (CPTAQ) DANS LE CADRE DU PROJET D’ALIMENTATION EN EAU POTABLE — INFRASTRUCTURES D’APPROVISIONNEMENT ET DE TRAITEMENT DE L’EAU POTABLE**

Considérant que la Municipalité du Canton de Stratford doit procéder à la mise aux normes de son système d’approvisionnement et de traitement de l’eau potable;

Considérant que l’étude préliminaire en cours et les discussions avec le Ministère de Développement durable, de l’Environnement et des Parcs (MDDEP) confirment que les secteurs 1 (source Richard et puits Traver) et 2 (source Côté et puits P3) seront utilisés comme points d’approvisionnement en eau potable;



Considérant que sur les terrains appartenant à la municipalité dans les secteurs 1 et 2 des travaux de construction seront requis afin que les systèmes d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable rencontrent les normes du MDDEP, lesquels travaux consisteront en autres à construire des bâtiments techniques, à mettre en place des conduites pour le transport de l'eau et les équipements de contrôle, à construire des chemins d'accès et d'alimentation ainsi que des travaux de drainage et de nettoyage;

Considérant qu'il serait avantageux pour la municipalité d'aménager un nouveau chemin d'accès dans le secteur 2 et, à cette fin, de procéder à une demande de servitude sur les lots 46-P et 47-P du Rang 2 Sud-Ouest du cadastre du Canton de Stratford;

Considérant que le chemin d'accès existant du secteur 1, situé sur le lot 55-B-P Rang 2 SO du cadastre du Canton de Stratford doit être reconstruit et qu'une ligne électrique doit être aménagée pour l'alimentation du bâtiment technique et de ses équipements;

Considérant que ces travaux de mise aux normes projetés sont situés en tout ou en partie en zone agricole;

Considérant que la Municipalité du Canton de Stratford doit donc obtenir une autorisation de la Commission de la Protection du Territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour la réalisation de ces travaux de mise aux normes;

Considérant que le projet est conforme aux règlements d'urbanisme et de zonage de la Municipalité du Canton de Stratford;

Que la Municipalité du Canton de Stratford demande à la Commission de Protection du Territoire agricole du Québec (CPTAQ), les autorisations requises afin de réaliser les travaux de mise aux normes des infrastructures municipales d'eau potable et d'informer la CPTAQ qu'en raison de son accord entier au projet, la Municipalité du Canton de Stratford renonce à tous les délais qui lui sont accordés par la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles pour transmettre son opinion en regard de la demande citée au préambule de la présente;

2011-05-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Que la Municipalité du Canton de Stratford mandate et autorise Monsieur Richard Laflamme ingénieur, directeur des services techniques de la municipalité afin de préparer et de présenter, pour et au nom de la Municipalité du Canton de Stratford, la demande d'autorisation auprès de la Commission de Protection du Territoire agricole du Québec (CPTAQ) en y joignant un chèque de 264.00 \$ fait au nom du Ministre des Finances du Québec;

2011-05-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 3.4- Mandat Arpentage – Secteur 1

Considérant que la municipalité a présentement un droit de passage dans le secteur 1;

Considérant que la municipalité veut obtenir une servitude notariée dans ce secteur;

Il est proposé par Daniel Couture  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford donne le mandat d'arpentage à la firme ECCE TERA au coût de 1 500 \$ + taxes afin de déterminer l'emplacement exact du chemin.

2011-05-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 3.5- Achat d'un détecteur de voile des boues

Considérant que les honoraires de la Cie Teknika seront plus de 2 000 \$ pour effectuer le travail de détection du voile des boues à la station d'épuration;

Considérant que le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire autorise Monsieur René Croteau à effectuer cette tâche puisqu'il a la compétence pour le faire;

Il est proposé par Daniel Couture  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford défraie le coût de 969.00 \$ + taxes pour l'achat d'un détecteur de voile des boues afin que Monsieur René Croteau puisse effectuer le travail.

2011-05-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 4- Sécurité publique

### 4.1- Demande des pompiers; vêtements avec logo

Lecture de la lettre de Monsieur Patrick Isabelle par la directrice générale.

L'évaluation de la demande pour les vêtements avec logo serait d'environ 4 000 \$.

Une somme de 1 500 \$ amassée par les pompiers serait appliquée sur le coût de l'achat total.

Il est proposé par J. Denis Picard  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford considère cette demande au moment de l'élaboration du budget 2012.

2011-05-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Monsieur le maire Jacques Fontaine ajoute que la municipalité veut prioriser le renouvellement des habits de combat en incendie. À vérifier à l'automne.

## 5- Voirie

### 5.1- Fauchage des bords de chemins

Considérant que l'entreprise Réjean Carrier & Fils offre le service de fauchage des bords de chemins à un taux horaire compétitif;

Considérant que cette entreprise connaît les chemins de la municipalité;

Il est proposé par Yvon Lacasse

Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'offre de service de l'Entreprise Réjean Carrier & Fils pour effectuer le fauchage des bords de chemins au taux de 52.00 \$/heure + taxes.

2011-05-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 5.2- Chemin Aylmer – Asphalte

Réception au bureau municipal le 2 mai 2011, d'un avis de renonciation à la tenue d'un scrutin concernant le traitement de surface sur le chemin Aylmer.

Cet avis comporte plus de 80 signatures des personnes habiles à voter du secteur ciblé. Il y a donc, plus de la majorité des propriétaires qui sont en accord à l'exécution des travaux.

Il n'y aura pas de tenue de registre.

Le règlement d'emprunt ainsi que tous les documents pertinents seront transmis au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT) pour approbation.

#### 5.3- Arpentage Rang Belle-Vue

Considérant que nous devons procéder à l'arpentage de tous les chemins de la municipalité;

Considérant qu'un litige est en cours dans le rang Belle-Vue concernant l'implantation de certaines installations dans la marge de recul avant;

Il est proposé par Yvon Lacasse  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford mandate la firme ECCE TERA à procéder à l'arpentage d'un secteur du rang Belle-Vue au montant d'environ 700.00 \$ + taxes.

2011-05-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **6- Urbanisme et environnement**

#### 6.1- Dépôt du rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme

Point remis après la pause.

#### 6.2- Nomination des membres du CCU

Considérant que le mandat des membres du CCU vient à terme en 2011;

Il est proposé par André Gamache  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford renouvelle le mandat des membres suivants pour la période se terminant en mai 2013 :

- Gérard Leblanc

- Réginald Rouleau
- Pierre Morin
- Jean-Guy Morasse
- Émile Marquis
- Alain Gauthier
- J. Denis Picard

2011-05-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.3- Demande de Gestion B.Y.D.

Remis après la pause.

**7- Loisirs et culture**

7.1- Conseil Sport Loisirs

Considérant que certains enfants qui participent à l'OTJ en période estivale profiteraient de service d'un éducateur spécialisé;

Considérant que pour y avoir droit la municipalité doit payer sa cotisation annuelle à l'organisme Conseil Sport Loisirs;

Il est proposé par J. Denis Picard  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford défraie le coût d'adhésion au montant de 100.00 \$.

2011-05-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7.2 Demande de L'Âge d'Or

Il s'agit d'une demande verbale de Monsieur Guy St-Laurent concernant l'activité « Journée champêtre » qui est prévue en août.

Il est proposé par Émile Marquis  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford permette au Club d'Âge d'Or de tenir l'activité de la « Journée champêtre » dans le bâtiment du Domaine Aylmer.

2011-05-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**8- Affaires diverses**

8.1- Comité Développement Économique (2 rencontres)

Deux rencontres sont prévues avec le Comité Organisation et celui du développement économique en collaboration avec le conseil; soit le 10 mai et le 20 juin à 17h30. Un goûter sera servi à ces deux ateliers de travail dans le but d'élaborer le tableau de bord.

Il est proposé par Daniel Couture  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford défraie le coût du repas au montant de 750.00 \$ pour ces 2 rencontres.

2011-05-22

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 8.2- Sondage Organisation

Dans le but de promouvoir et stimuler le développement économique, touristique et social, un sondage est distribué à tous les propriétaires de la Municipalité de Stratford. Le coût comprend :

- Frais d'envoi du sondage
- La main d'œuvre (pliage)
- L'enveloppe retour affranchie

La compilation sera effectuée par la MRC.

Il est proposé par Daniel Couture  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford autorise la dépense de 2 000 \$, afin de procéder à l'envoi d'un sondage à tous les propriétaires de la Municipalité du Canton de Stratford.

2011-05-23

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 8.3- Tourisme Cantons de l'Est

Considérant que nos industries touristiques paient à même le compte de taxes cette cotisation annuelle;

Il est proposé par André Gamache  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer la cotisation annuelle 2011-2012 au montant de 398.74 \$ taxes incluses.

2011-05-24

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 8.4- Aménagement – Arc en Fleurs

Considérant que les membres du conseil désirent réaménager la devanture du Centre communautaire;

Considérant que le conseil désire réduire les dépenses d'entretien en priorisant la plantation d'arbustes plutôt que des fleurs;

Considérant que la municipalité a reçu une soumission des Serres Arc-en-Fleur comprenant la plantation d'arbustes, l'entretien 2011, paillis, etc. au coût de 1 990.00 \$ plus taxes;

Il est proposé par André Gamache  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte la soumission des Serres Arc-en-Fleur au montant de 1 990.00 \$ + taxes.

2011-05-25

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 8.5- Appui à la municipalité d'Amqui

La Municipalité d'Amqui a fait la demande à la majorité des municipalités du Québec dans le but de l'appuyer dans ses démarches de décentralisation des pouvoirs de Québec vers la base. L'idée étant de diminuer l'appareil bureaucratique, ainsi que de favoriser la prise de décision par les personnes concernées.

Il est proposé par Maryse Lessard  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford appuie la Municipalité d'Amqui dans ses démarches de décentralisation, appuyée par les divers organismes de développement économique, social et culturel de la communauté, demande par la présente à son association municipale de FQM à l'occasion de sa prochaine AGA de presser le gouvernement Charest de mettre sur pieds un comité spécial afin d'entreprendre résolument et très rapidement, avec la participation de ses partenaires municipaux et régionaux (UMQ, FQM et CRÉs), les démarches devant conduire à l'adoption d'une véritable politique de décentralisation fondée sur l'autonomie administrative et financière des collectivités territoriales. Cette politique de décentralisation poursuivra quatre grands objectifs :

- 1) Consolider et conserver à l'État central ses missions essentielles et ses prérogatives pour définir et adopter les grandes orientations et les stratégies gouvernementales et ministérielles à l'égard des différentes sphères du développement économique, social et environnemental de la société québécoise;
- 2) Associer les communautés locales et régionales plus étroitement à la gestion des affaires publiques par un transfert de nouvelles responsabilités et de compétences aux trois paliers de collectivités territoriales (régions, MRC et municipalités locales). Attribuées selon le principe de subsidiarité\*, ces nouvelles responsabilités couvriront plusieurs aspects des domaines de la vie de proximité des citoyens : économie locale et régionale, santé et services sociaux, éducation et formation, transport et communications, environnement, culture, sport et loisirs, aménagement et développement du territoire, etc. Le nouveau partage des responsabilités sera guidé par le souci d'efficacité administrative et financière, ce qui suppose de clarifier de façon décisive « qui aura le pouvoir de faire quoi »;
- 3) Créer des collectivités territoriales dotées d'une personnalité morale (autonomie administrative) et d'une autonomie financière. Les collectivités territoriales agiront dès lors comme des partenaires à part entière du gouvernement central dans une démarche de démocratie participative de la gestion des affaires publiques dans plusieurs domaines;
- 4) Rendre l'appareil gouvernemental central moins lourd et conséquemment plus efficace dans l'administration des missions essentielles de l'État et la prestation des services qui lui sont rattachés. Une politique globale de décentralisation est l'occasion de repenser le fonctionnement général de l'État. Le transfert de nouvelles responsabilités et ressources aux collectivités territoriales s'accomplira aussi avec le souci d'éviter les chevauchements de compétences et les surcharges administratives.

Du point de vue des collectivités territoriales, trois préalables apparaissent nécessaires au bon cheminement de ce projet de réforme :

- 1) Que L'UMQ, la FQM et les CRÉs fassent front commun tout au long de la démarche;

- 2) Qu'un portrait détaillé des délégations de pouvoirs, des compétences et des budgets correspondants présentement administrés par les municipalités locales, les MRC et les régions (CRÉs) soit préparé par un groupe de travail composé de représentants du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT), des municipalités et des régions;
- 3) Que l'UMQ, la FQM et les régions (CRÉs) prennent l'initiative, solidairement, de préparer un projet de décentralisation (vision, objectifs, principes, partages des responsabilités entre les différents paliers de collectivités territoriales, bloc de responsabilités/compétences obligatoires et blocs de responsabilités facultatives, transfert de ressources financières et nouvelles sources de revenus, modes de représentation et imputabilité, principe de progressivité dans l'application des nouvelles responsabilités transférées, etc.) exposant leur vision commune d'une véritable politique de décentralisation à négocier avec le gouvernement.

\* Principe de subsidiarité est une règle politique et sociale selon laquelle la responsabilité d'une action publique doit être allouée à la plus petite entité capable de résoudre le problème d'elle-même. C'est donc le souci de veiller à ne pas faire à un niveau plus élevé ce qui peut l'être avec plus d'efficacité à un palier inférieur, c'est-à-dire la recherche du niveau pertinent d'action publique. Ainsi, dans les domaines qui ne relèvent pas de sa compétence exclusive, l'État n'intervient, conformément au principe de subsidiarité, que si, et dans la mesure où, les objectifs de l'action ne peuvent être réalisés de manière suffisante par les collectivités territoriales.

2011-05-26

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 8.6- Centre Sportif – Lac Mégantic

Lors de la réunion d'avril du conseil des maires, la municipalité du Canton de Stratford a reçu une demande financière de 4 592.00 \$ à titre de participation au Centre Sportif. Cotisation basée sur la valeur foncière, la distance et le nombre de citoyens.

Il est proposé par J. Denis Picard  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford avise la Ville de Lac-Mégantic qu'une consultation sera effectuée auprès de la population de Stratford à savoir si elle est intéressée à changer ses habitudes et utiliser les services des loisirs du Centre Sportif de Lac Mégantic.

2011-05-27

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Dans le Stratford-Info, le sujet pourra être élaboré.

### **9- Liste de la correspondance et invitations**

#### Informel :

- Lettre de Carole Dionne et Marcel Boisvert

La municipalité prend dépôt.

La conseillère Maryse Lessard explique les faits

Il a été porté à sa connaissance, par une citoyenne, que les cerfs de Virginie causaient des dommages à la propriété privée dans le village ainsi que des chevreuils ont été frappés par des automobilistes dans ce secteur. Elle a visité les lieux et constaté les dommages. La citoyenne en avait déjà informé la municipalité et le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Mme Lessard a validé l'information auprès du Ministère et il s'avère que plusieurs municipalités, situées dans une région non ciblée pour ce type de problèmes de déprédations, dont Barnston-Ouest, ont fait une résolution le signalant au Ministère ce qui les place en position de recevoir une éventuelle aide du Ministère le cas échéant. Par ailleurs, lors de l'Assemblée générale annuelle de l'Aménagement forestier coopératif de Wolfe de 2010, dont la municipalité est membre ainsi que des citoyens de Stratford, à laquelle la conseillère assistait, la problématique avait été soulevée. En conséquence, le ministère veut une résolution l'informant de la situation pour placer la municipalité sur une liste en vue de l'élaboration d'un éventuel plan d'action.

Considérant que le rapport de visite de terrain...

Le maire intervient et préfère attendre à une prochaine séance du Conseil pour passer une résolution.

La conseillère Maryse Lessard étant informée de la problématique vécue par ces citoyens va, à une prochaine séance du conseil, apporter une résolution.

#### Demandes de supports financiers

- Polyvalente de Disraeli

Considérant que nous avons à Stratford des nominés à ce gala et que cela va les encourager à performer;

Il est proposé par André Gamache  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford reconduise le montant de 100.00 \$ à la Polyvalente de Disraeli en appui au Gala Méritas.

2011-05-28

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### Invitations :

1. Centre de l'Amitié de Stratford
2. Conseil régional de l'environnement –Rencontre prévue le 20 mai
3. Assemblée générale annuelle MMQ le 19 mai
4. Membership COGESAF

Considérant les interactions que l'organisme apporte à notre milieu;

Il est proposé par André Gamache  
Et résolu;



2011-05-29

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer sa cotisation au COGESAF au montant de 50.00 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5. L'Ensoleillée - Conférence sur la santé mentale le 4 mai
6. Conférence régionale des élus – Discussions sur les besoins en main-d'œuvre dans la MRC du Granit, rencontre tenue le 11 mai

#### Offre de services

Pause à 19 h 55

Les élus vont délibérer sur les points 6.1 et 6.3

Retour de la Pause à 20 h 10

#### 6.1- Suite à la réception du rapport du CCU

L'avis est donné par la conseillère Maryse Lessard qu'à la prochaine séance du Conseil les personnes concernées par les dérogations suivantes pourront se faire entendre :

- 1) Propriété située sur le lot 34-5 Rang 1 NE, propriété de « Un Boisé pour tous »
- 2) Propriété ayant le numéro civique 390 Avenue Centrale Nord
- 3) Propriété ayant le numéro civique 499 chemin Aylmer

#### 6.3- Demande de Gestion B.Y.D.

Il est proposé par Émile Marquis  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford maintienne la sous-section 7.3.3 du règlement de zonage de façon à limiter le nombre de bâtiments accessoires par propriété.

2011-05-30

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Il est toujours possible pour un citoyen de faire une demande spécifique. Elle sera analysée par les membres du Conseil.

## **10- Période inter-actions**

Le maire et les conseillers répondent aux questions et interrogations des citoyens et citoyennes.

## **11- Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce deuxième (2) jour de mai 2011.

## **12- Levée de la session régulière**

Il est proposé par Jacques Fontaine  
Et résolu;

Que la séance régulière soit levée à 20 h 45.

2011-05-31

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Jacques Fontaine  
Maire

Manon Goulet  
Directrice générale/secrétaire-trésorière